



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

GIAT-Industries et SNPE

Question au Gouvernement n° 2207

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Forgues.

M. Pierre Forgues. Monsieur le ministre de la défense, vous avez, voilà quelques mois, engagé la restructuration de nos industries de défense. À GIAT Industries, elle se traduisait, pour l'essentiel, par la suppression de 2 600 emplois - un quart des effectifs - et la recapitalisation du groupe.

M. Yves Nicolin. Pas vous !

M. Pierre Forgues. La restructuration du GIAT est en cours de réalisation et plonge les salariés et les régions concernées dans la désespérance, faute d'une stratégie lisible et d'un véritable plan industriel.

Mais aujourd'hui, monsieur le ministre, tout semble s'éclaircir. Votre plan de restructuration de ces industries de défense n'était qu'un plan de préparation à la privatisation générale...

M. Jean-Claude Lefort. À l'accord franco-allemand !

M. Yves Nicolin. C'est faux !

M. Pierre Forgues. ... voire à la liquidation de ces industries, (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

En effet, le Gouvernement s'approprierait à faire voter avant la fin de la présente session une nouvelle liste d'entreprises privatisables, dont GIAT Industries et la Société nationale des poudres et explosifs.

Ma question est simple, monsieur le ministre (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.): oui ou non est-il dans les intentions du Gouvernement de privatiser GIAT Industries et la SNPE ? Si oui, pour quel objectif stratégique ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Charles Millon, ministre de la défense. Non, monsieur le député, ni la société GIAT ni la SNPE ne sont inscrites sur la liste des sociétés privatisables dans l'état actuel des choses. Non, elles ne seront pas inscrites dans le DDOF, comme l'ont prétendu certains organes de presse.

Il est vrai que ces deux sociétés, pour assurer leur pérennité et leur développement, devront conclure des alliances françaises et européennes sous l'angle industriel.

M. Christian Bataille. Vous voulez privatiser la France !

M. le ministre de la défense. C'est pourquoi nous recherchons des moyens réglementaires de mettre en œuvre de telles alliances. Mais il n'est pas question, aujourd'hui, d'inscrire GIAT Industries et la SNPE sur la liste des sociétés privatisables. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Pierre Forgues.

M. Pierre Forgues. Monsieur le ministre de la défense, vous avez, voilà quelques mois, engagé la restructuration de nos industries de défense. À GIAT Industries, elle se traduisait, pour l'essentiel, par la suppression de 2 600 emplois - un quart des effectifs - et la recapitalisation du groupe.

M. Yves Nicolin. Pas vous !

M. Pierre Forgues. La restructuration du GIAT est en cours de realisation et plonge les salaries et les regions concernees dans la desesperance, faute d'une strategie lisible et d'un veritable plan industriel.

Mais aujourd'hui, monsieur le ministre, tout semble s'eclairer. Votre plan de restructuration de ces industries de defense n'etait qu'un plan de preparation a la privatisation generale...

M. Jean-Claude Lefort. A l'accord franco-allemand !

M. Yves Nicolin. C'est faux !

M. Pierre Forgues. ... voire a la liquidation de ces industries, (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

En effet, le Gouvernement s'appreterait a faire voter avant la fin de la presente session un nouvelle liste d'entreprises privatisables, dont GIAT Industries et la Societe nationale des poudres et explosifs.

Ma question est simple, monsieur le ministre (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.): oui ou non est-il dans les intentions du Gouvernement de privatiser GIAT Industries et la SNPE ?

Si oui, pour quel objectif strategique ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de la defense.

M. Charles Millon, ministre de la defense. Non, monsieur le depute, ni la societe GIAT ni la SNPE ne sont inscrites sur la liste des societes privatisables dans l'etat actuel des choses. Non, elles ne seront pas inscrites dans le DDOF, comme l'ont pretendu certains organes de presse.

Il est vrai que ces deux societes, pour assurer leur perennite et leur developpement, devront conclure des alliances francaises et europeennes sous l'angle industriel.

M. Christian Bataille. Vous voulez privatisez la France !

M. le ministre de la defense. C'est pourquoi nous recherchons des moyens reglementaires de mettre en oeuvre de telles alliances. Mais il n'est pas question, aujourd'hui, d'inscrire GIAT Industries et la SNPE sur la liste des societes privatisables. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Forgues Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2207

Rubrique : Armement

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 février 1997, page 820

Réponse publiée le : 6 février 1997, page 820

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 février 1997